

Vive Risoul

BULLETIN MUNICIPAL



Des invités de marque à Risoul

9



Les dossiers d'avenir

10
11



Quoi de neuf à l'école ?

15



Édito du Maire

2

CHERS AMIS,

Je reprends la plume après la dernière édition de notre bulletin Vive Risoul distribué au printemps 2021.

Comme vous le savez, nous avons débuté notre mandat dans le flot d'une crise majeure liée à la pandémie du COVID. Cette crise a frappé notre quotidien, bouleversé nos habitudes, et modifié nos plans et le déroulement de notre programme. Et comme une crise n'arrive jamais seule, d'autres obstacles et d'autres menaces sont venus assombrir notre horizon.

- Un contentieux de TVA faisant peser sur le budget de la commune un risque de plus d'un million et demi d'euros.
- Une tension de trésorerie inédite contraignant l'équipe municipale à faire des économies drastiques.
- Un contrôle fiscal sur la SEM SGATRIS dont l'issue incertaine pouvait nuire fortement au fonctionnement déjà contraint de l'office du tourisme.
- Au cœur de la saison hivernale 2022 nous avons dû gérer une pollution gravissime consécutive à un bouchon et à une casse (ou rupture) de la canalisation sur le réseau des eaux usées géré par la communauté de commune du Guillestrois et du Queyras.

Tous ces écueils ne sont pas le fait de l'équipe municipale actuelle et je ne veux pas stigmatiser les dirigeants passés car c'est le jeu de la démocratie et de l'alternance de notre fait. Dans ces moments, il faut instiller l'unité et la solidarité face aux difficultés et surtout faire face. Voilà

mon positionnement, mes convictions et celles de mes colistiers qui n'ont pas failli dans la tourmente. Je veux leur témoigner ma reconnaissance.

Pendant ces deux longues années, nous n'avons pas baissé les bras. Les équipes ont fait un travail extraordinaire pendant la saison hivernale 2020-2021 pour proposer encore et toujours des activités et des loisirs novateurs afin que nos clients profitent d'un hiver singulier sans remontées mécaniques et qu'ils aient envie de revenir à Risoul. Cet investissement, commun à tous les acteurs de la station : commerçants, hébergeurs, prestataires d'activités ne fut pas vain. Même si les résultats commerciaux n'ont pas été au rendez-vous, cette solidarité a permis de véhiculer l'image d'une station dynamique, attachée à la qualité de l'accueil et la satisfaction de ses hôtes.

Puis, l'été s'annonçant, nous décidons de mettre les bouchés doubles, en ouvrant pour la première fois dans l'histoire de la station, les ailes de saisons, en redynamisant les investissements et les services. Des moyens importants sont affectés à la saison estivale (services, investissements, événements, personnels, communication), convaincus d'avoir un avenir et un potentiel touristique majeur sur une grande saison estivale qui empiète sur le printemps et sur l'automne. Le projet Risoul Destination VTT prend corps ; une infrastructure solide, une équipe professionnelle et compétente, un événement phare (coupe de France VTT enduro) sont les ingrédients principaux du projet délégué à la SEM.

Quoi de neuf en 2022	4/5	Les dossiers d'avenir	10/11
Restaurer les finances de la commune : une priorité	5	Le monde agricole	11
Retour sur l'été : des orientations couronnées de succès	6	Le village	12>14
Le point sur les gros dossiers	7/8	Quoi de neuf à l'école ?	15
Des invités de marque à Risoul	9	Etat civil	15
		Gestion des déchets	16

La saison hivernale 2022, celle de la reprise, a mis un accent tout particulier sur les qualités de Risoul. Malgré un déficit neigeux, la station offre un produit ski de très bonne facture et retrouve sa fréquentation ; son économie renaît. Les chiffres d'affaires rassurent.

L'été 2022 se caractérise par un recul sur le mois de juillet, mais il atteint globalement ses objectifs aidés par deux événements d'envergure nationale, la coupe de France VTT et les Championnats de France de course d'orientation, deux succès plébiscités par tous.

Certes, l'hirondelle ne fait pas le printemps, pourtant l'acharnement de nos équipes permet de retrouver le chemin de l'espoir et certains dossiers aboutissent opportunément à une solution positive.

Le contentieux sur la TVA est gagné par la commune. Le contrôle fiscal de la SEM se solde sans frais.

Les espoirs d'un retour à meilleure fortune s'appuient sur des projets concrets pourvoyeurs de croissance et de revenus pour la collectivité. Prochainement, la société Mer Montagne Vacances et le promoteur TB holding livreront des bâtiments représentant une capacité d'environ 1000 lits, ces derniers vont améliorer les revenus de la taxe de séjour ainsi que les chiffres d'affaires des remontées mécaniques. J'ai eu le privilège de recevoir, à ce titre, le secrétaire d'Etat Joël Giraud pour inaugurer auprès de François Koroloff, promoteur, cet imposant bâtiment.

L'UTN avance aussi. La RAP a rejoint la position de la commune après des mois de rapprochement et d'explications. Je remercie ici, Liliane Carrara et les responsables de la RAP d'avoir abandonné la procédure engagée contre l'UTN. L'enquête publique s'est soldée par un avis favorable. Bref les feux sont au vert.

Aujourd'hui, trois opérateurs ont déposé des permis de construire. L'Hôtel, dit de la « patinoire », (situé sur l'ancien terrain qui servait de patinoire) est validé.

Bien sûr en France plus qu'ailleurs, les contraintes administratives induisent des délais difficilement

compressibles, mais nous sommes sur un chemin prometteur qui devrait, j'en suis certain, remettre Risoul sur le devant de la scène pour reprendre une position de leadership dans le concert des stations des Alpes du Sud.

Parallèlement aux dossiers existants nous avons lancé, ce que je nomme, les grands dossiers structurants d'avenir.

- L'ascenseur Valléen : projet de porteur par câble partant de la vallée vers Risoul station. L'étude de faisabilité est en cours.
- La création d'un parc de loisirs lumineux enchanté nocturne quatre saisons. La marque de renommée mondiale « Lumina » a été retenue pour ce projet.
- Un grand projet de rénovation et d'embellissement urbain.

D'autres incertitudes viennent contrariés nos lendemains : la guerre en Ukraine et ses conséquences inflationnistes auront des effets sur nos vies, les accords commerciaux entre Vars et Risoul concernant le domaine de la Forêt blanche notre domaine relié, mais nous restons mobilisés et maintenant, je le dis avec un peu d'humour, un peu habitués à gérer des crises...

Chers administrés, je suis à votre écoute, vous le savez, pour que le village puisse aussi progresser et tirer profit des richesses générées par la station. Je suis très attaché à cette logique, persuadé que la deuxième partie de notre mandat sera plus favorable. Je demeure plus que jamais engagé dans l'action pour notre commune.

Enfin, et c'est sans doute ce qui m'apporte la plus grande satisfaction, sortis des contraintes sanitaires nous avons pu dernièrement organiser la fête du village qui fut pour moi l'occasion d'échanger, de partager et de goûter à la douceur et aux plaisirs de la vie de notre village.

Merci à tous pour ces bons moments.

Régis SIMOND





Retour à la normale pour les recettes communales (parking, taxe de séjours, etc...).

L'année 2021 fut rude pour les finances de la Commune de Risoul, marquée par une saison d'hiver 2020-2021 frappée par la fermeture des remontées mécaniques, des jauges réduites pour la fréquentation de la piscine et une fréquentation hivernale en net recul.

L'année 2022 s'ouvre sous de meilleurs auspices avec un début de retour à la normale des recettes de la commune. Toutefois les stigmates de la saison précédente (notamment en termes de perte de recettes liées aux remontées mécaniques fermées : la redevance et la taxe étant perçues avec une année de décalage) demeurent. Les autres indicateurs (taxe de séjour et parking) affichent des résultats conformes à la fréquentation retrouvée.

L'impact de la hausse des prix de l'électricité constitue également une mauvaise nouvelle pour les finances communales bien amortie par la signature d'un nouveau contrat de fourniture à l'automne 2021. La commune a su anticiper et maintenir le coup de l'augmentation, alors même qu'elle bénéficie aujourd'hui d'une électricité verte pour l'ensemble des abonnements de la collectivité.

Quoi de neuf en 2022 ? LES REMONTÉES MÉCANIQUES RETROUVENT LE CHEMIN DE LA PROSPÉRITÉ

Malgré un enneigement peu favorable et des contraintes imposées par le protocole sanitaire, la saison d'hiver 2021-2022 s'est achevée sur un bilan globalement positif pour Risoul Labellemontagne.

Le chiffre d'affaires des remontées mécaniques a progressé de +6% par rapport à la saison 2018/2019 (dernière saison complète). Dans le même temps, les « journées skieurs » ont diminué de -2% et les passages aux bornes des remontées mécaniques de -12%.

Une nouvelle tendance de consommation semble ainsi s'installer. Les clients de la station sont moins assidus sur les remontées mécaniques et sont de plus en plus

attirés par d'autres activités : ski de randonnée, raquettes, balades à pied, activités bien-être/spa, gastronomie locale...

Pour faire face à cette tendance, il faudra renforcer l'attractivité de la station et convaincre plus de vacanciers de choisir Risoul comme destination de vacances.

A ce titre, les projets immobiliers en cours sur la station prennent tout leur sens : lits commerciaux supplémentaires et montée en gamme de l'offre d'hébergement permettront de capter de nouvelles catégories de clients et de générer des revenus complémentaires pour les remontées mécaniques nécessaires au financement de la modernisation du parc.



Les nouveautés de la saison

YOONLY AND FRIENDS : UN NOUVEAU CONCEPT D'HÉBERGEMENT UNIQUE DANS LES ALPES DU SUD

A la Station on regardait la résidence Cassiopée d'un très mauvais œil, au fil des années cette ancienne résidence de tourisme s'était grandement dégradée aussi bien dans les appartements que dans les parties communes, couloirs et extérieurs. Son avenir demeurait peu prometteur ; mais c'était sans compter sur l'attachement de Yariv Abeshara, dirigeant fondateur de TravelFactory, pour Risoul.

Désormais filiale de la compagnie des Alpes, Travelfactory et son dirigeant se lancent à la conquête d'une clientèle bien identifiée, les Millennials, en créant un tout nouveau concept de résidences estampillé «Yoonly».

Le bouillonnant dirigeant, désireux de

devenir le premier voyageur en Europe mise sur les voyages en famille et sur les jeunes. Son credo, proposer non plus un séjour, mais une expérience montagne faite de sensations, de découvertes et d'activités variées au cœur d'une communauté et le tout, pour un budget accessible. Entre l'appartement et l'auberge de jeunesse, la marque promet d'agréables moments entre

« potes » au bar et au resto qui s'ouvrent sur une grande terrasse ensoleillée face aux montagnes pour «chiller», danser et rencontrer du monde...

Risoul inaugure le déploiement du concept qui sera repris partout en France. Bon vent aux équipes de Yoonly & Friends !



UN TOUT NOUVEAU RESTAURANT D'ALTITUDE : LE K2 ! UNE ASCENSION SANS RISQUE

En 2019, le restaurant du Vallon brûle et avec lui s'envole en fumée une part d'histoire animée par la famille Sibourd qui construit là le premier restaurant d'altitude sur le domaine skiable de Risoul. Agrippé à la montagne, ce petit chalet déployait, jadis, une terrasse ouverte aux passages des nombreux skieurs.

Les « Sibourds », très affectés, trouvent en la personne de Denis Queyras un repreneur 100% local.

L'homme est un « self made man » aux multiples talents : animateur radio, commerçant, constructeur et surtout passionné, Denis Queyras est bien connu sur la place de Risoul. Après les Orres, le voilà parti dans un nouveau challenge à Risoul qu'il entend mener en famille entouré par sa femme et sa fille largement impliquées dans le projet. L'enjeu est de taille, et les échéances d'une ouverture pour la saison du renouveau sont impossibles à tenir. Qu'à cela ne tienne pour ce travailleur acharné, les jours se confondent avec les nuits et peu à peu mais sûrement le K2 émerge sur le blanc manteau du vallon. La petite équipe familiale finit par planter son drapeau en temps et en heure !

La qualité, l'authenticité dans le bâti et dans le mobilier sont au rendez-vous. Le Cimbri côtoie le mélèze avec goût, la pierre et le métal se valorisent l'un l'autre

et l'ensemble compose un chalet de montagne soigné et chaleureux. Et déjà le feu de bois se fait sentir dans la cheminée, annonçant une cuisine faite de spécialités montagnardes.

Mais ce qu'il y a de plus chaleureux au K2 c'est son patron, proche des gens et ami fidèle pour beaucoup de risoulois.

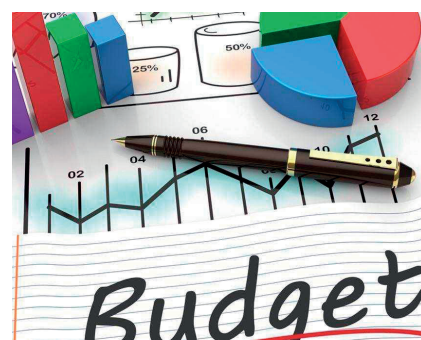
Bon courage à cette petite équipe et longue vie au K2 !



Restaurer les finances de la commune : une priorité

QUI PAYE SES DETTES S'ENRICHIT

La saison 2020-2021 a laissé d'importantes traces sur les finances de la collectivité, encore visibles aujourd'hui, toutefois et avec le travail coopératif de nos partenaires financiers, la Commune réaménage ses dettes, afin d'absorber de la meilleure façon possible l'impact sans précédent de cette crise. Elle se crée ainsi des marges de manœuvre concernant les années 2021 et 2022.



UNE ISSUE FAVORABLE SUR LA TVA

La reprise de la fréquentation de la station a un impact direct sur la santé financière de la Commune, comme évoqué précédemment. Santé financière toujours très fragile, mais qui petit à petit voit les beaux jours se profiler. Comme l'avait fait ressortir l'audit financier de début de mandat, un contentieux fiscal relatif au non-paiement de la TVA exigible de 2014 à 2019, faisait courir un risque financier de plus de 1,776 Millions d'euros. Aujourd'hui et à force d'acharnement, la Commune vient d'obtenir le dégrèvement de la TVA redressée au titre de la période.

Retour sur l'été : des orientations couronnées de succès

6



Aménagement du front de neige et de Skiséo



Le front de neige de la station est un lieu de vie, peut être encore plus important en été qu'en hiver. Lieu de déambulation, de terrasses, de jeux ; il est un passage obligé pour tous les vacanciers.

Pourtant il revêt un caractère un peu anarchique quand on le regarde de façon plus panoramique. L'été 2021 fut le début de quelques aménagements fort opportuns pour rationaliser cet espace à commencer par le terrain de boule enfin délimité dans le prolongement de la terrasse du village de vacances Touristra Vacances, un lieu plébiscité par tous. Un « city park » s'installe également en lieu et place d'un des deux vétustes tennis du front de neige pour la plus grande joie des enfants et des ados.

La signalétique des sentiers de randonnée est revue pour une meilleure orientation des promeneurs au départ du front de neige.

Côté Skiséo, les choses évoluent aussi avec l'installation d'un mini-golf en extérieur pour une offre de loisirs familiale plus complète.

DES NOUVELLES PISTES DE VTT, DES REMONTÉES MÉCANIQUES OUVERTES 7 JOURS SUR 7. DE NOUVEAUX CIRCUITS, FAMILY FUN ET LES AUTRES...

Le Bike Park de Risoul, de son nom générique, s'étoffe d'année en année par un maillage d'itinéraires qui offre un panel de circuits tracés par des professionnels et adaptés aux besoins de la clientèle. Les aménagements des deux dernières saisons se sont centrés sur la mise en forme de deux parcours débutants : la Family Fun et la Family Kids, complétant ainsi l'armature du dispositif général.

D'autres aménagements ont vu le jour sur un des parcours phare du Risoul VTT Camp dénommé : La Source. Cet itinéraire remarquable débute au sommet

de l'homme de pierre pour arriver aux sources d'eau chaude du plan de phazy. Il offre une descente engagée aux multiples visages. Ce circuit fait partie des itinéraires incontournables retenus pour la coupe de France d'enduro VTT, il contribue très fortement à la notoriété du Bike Park de Risoul.

La notoriété de Risoul en matière de VTT progresse, les efforts payent. Cette année, le dispositif s'est renforcé avec la mise en place d'une navette entre la vallée et la station sur la base de quatre rotations journalières. Les remontées mécaniques offrent un service 7/7.





Le point sur les gros dossiers

UTN : UN POINT SUR LE DOSSIER

L'UTN n'est pas un long fleuve tranquille, les contraintes administratives sont sans doute en matière d'urbanisme les plus complexes et les plus étendues qu'il soit. Les étapes se succèdent et chacune d'elles provoque son lot d'obstacles comme autant de menaces pour la faisabilité finale du projet.

Pourtant les services et les conseils de la commune, les parties prenantes promoteurs de l'UTN, tous sont à l'œuvre pour faire aboutir ce projet déterminant pour l'avenir de Risoul.

Aujourd'hui trois opérateurs majeurs du tourisme français et européen ont manifesté leur intérêt pour une implantation à Risoul.

■ CGH RÉSIDENCES ET SPAS

Les Résidences CGH, ce sont 33 Résidences Hôtelières 4* haut de gamme & SPAS, dans 23 destinations de rêve au cœur des Alpes, pour vivre pleinement vos vacances en montagne, hiver comme été: Tignes, Le Grand-Bornand, Les Menuires, l'Alpe d'Huez, Valmorel, Val Cenis, La Rosière, La Plagne etc... Et bientôt Risoul !



■ SOWELL HÔTEL

Opérateur touristique depuis 1985, c'est dans un élan de modernisation et de développement que Soleil Vacances devient SOWELL. Présent à la montagne, à la mer et à la campagne, SOWELL propose 26 hôtels et résidences dans 14 destinations françaises, bénéficiant toutes d'emplacements premiums.

L'HOMME DE PIERRE : EN ROUTE VERS LE SOMMET

Risoul Labellemontagne puis la Commune n'ayant pas obtenu toutes les autorisations de passage des propriétaires concernés, la Collectivité a demandé à Mme la Préfète d'instaurer des servitudes dites « montagne » afin de permettre la réalisation de cette remontée mécanique. Pour sa part, Risoul Labellemontagne a déposé le permis d'aménager de cette future remontée mécanique qui a vocation à remplacer le télésiège du Césier et le téléski de l'Homme de pierre en janvier 2024.

Du 8 août au 8 septembre 2022, s'est déroulée une enquête publique portant sur l'instauration des servitudes au titre du code du tourisme pour la construction, l'évaluation environnementale et le défrichement du télésiège de l'Homme de pierre.

A l'issue de cette enquête, le Commissaire enquêteur a rendu un avis favorable (en date du 19 Septembre) à la construction du télésiège débrayable de l'Homme de pierre afin de délivrer le permis d'aménager, d'accorder l'auto-



risation de défrichement et d'instaurer les servitudes. Le permis de construire a été délivré.

Alors que certains désespéraient de le voir arriver, le Télésiège 6 places de l'Homme de Pierre sera, sauf événement exceptionnel, mis en service en décembre 2023.

Les travaux (défrichement, construction de l'appareil) seront réalisés à l'intersaison 2022/2023.

L'appareil (télésiège débrayable 6 places), qui reliera le front de neige au sommet de l'Homme de Pierre (soit 2.1 km) en moins de 15mn, viendra

remplacer deux remontées mécaniques mises en service au début des années 80. Outre l'amélioration du confort offert aux usagers, ce nouvel équipement permettra l'accès au site privilégié de l'Homme de Pierre à une plus large clientèle (piétons, skieurs intermédiaires). Par l'augmentation significative du débit (2600 personnes / heure contre 1300 pour le Télésiège du Césier et 800 pour le Téléski de l'Homme de Pierre), l'appareil permettra par ailleurs de fluidifier le front de neige et de rééquilibrer les flux de skieurs entre les différents secteurs de la station.

MER MONTAGNE VACANCES : SUR LA BONNE VOIX

A Risoul 1850, en pied de piste, sur un emplacement remarquable, le promoteur haut alpin PRO & IMMO dirigé par son fondateur François Koroloff réalise la résidence de Tourisme « Les Fermes de Michelle » annoncée pour une ouverture durant l'été 2023.

Cette nouvelle réalisation majeure dans les Alpes du Sud, d'une valeur de 22 200 000 € T.T.C a pu voir le jour avec la création d'une foncière dédiée au projet. Les deux acteurs principaux de cette foncière sont la BANQUE des

TERRITOIRES et le groupe BANQUE POPULAIRE AURA. Trois acteurs privés très investis dans l'économie du territoire haut-alpin y sont également associés : le groupe LABELLEMONTAGNE, le groupe STAM et le groupe PRO & IMMO.

La résidence sera confiée en gestion au Groupe MMV.

Le groupe MMV, second opérateur hôtelier dans les Alpes françaises est le spécialiste des Vacances Club à la Carte depuis 25 ans. La nouvelle résidence de

tourisme 4* éligible 5* offrira des prestations haut de gamme, sur un emplacement privilégié au pied des pistes permettant le départ et le retour skis aux pieds et offrant de magnifiques vues sur la vallée.

Les 85 logements à la décoration moderne et chic,

du 2 pièces 4 personnes aux 5 pièces duplex 10 personnes, seront répartis sur 3 bâtiments intelligemment intégrés à la pente de la montagne. Ces logements seront équipés de séjours confortables avec cheminée, de cuisines ultra modernes, de grands balcons pour profiter des vues été comme hiver, de casiers à skis et de parkings privatifs couverts.

Dix logements aux prestations supérieures classés PREMIUM complètent l'offre pour satisfaire les clients les plus exigeants. Les vacanciers pourront profiter des multiples plaisirs offerts par la nouvelle résidence : espace détente avec piscine couverte chauffée, bassin norvégien extérieur, hammam, sauna, salles de massages avec soins à la carte, une salle zen pour la pratique du yoga ou du fitness, salon de détente, espaces connectés, un club enfants et un espace dédié aux ados.

La résidence bénéficie du Label BEE + (Bâtiment Energie Environnement) pour les logements neufs délivré par Prestaterre, visant un niveau énergétique RT2012-20%, avec l'emploi de matériaux biosourcés. Production d'énergie par chaudière bois.



Des invités de marque à Risoul



JOËL GIRAUD INAUGURE MMV

POSE DE LA PREMIERE PIERRE
« LES FERMES DE MICHELLE » À RISOUL
Vendredi 28 Mai 2021 à 15h45

Le député Joël Giraud devenu Secrétaire d'Etat à la ruralité, très à son aise sur ses terres pour la pose officielle de la première pierre de la future Résidence MMV à Risoul.

Une journée printanière accueillait le cortège des officiels venu inaugurer le projet du club de vacances.

Joël GIRAUD, Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat chargé du tourisme, Martine CLAVEL, Préfète des Hautes-Alpes, Hélène LESTARQUIT, Sous-Préfète de Briançon, Chantal EYMÉOUD, Vice-Présidente de la Région Sud, Jean-Marie BERNARD, Président du Conseil Départemental, Marcel CANNAT, Conseiller départemental du Canton, Régis SIMOND, Maire de Risoul.



RENAUD MUSELIER ANNONCE SON PROGRAMME D'AIDE À RISOUL

RENAUD MUSELIER ANNONCE SON PLAN D'INVESTISSEMENT RÉGIONAL MONTAGNE À RISOUL.

La journée s'annonçait belle à plus d'un titre, pourtant, la tragique nouvelle de l'accident mortel du Directeur technique de l'ESF venait modifier le protocole initialement prévu.

Le Président de la Région après un temps d'échange avec les moniteurs de l'ESF confirmait néanmoins l'inauguration du panneau numérique sur le front de neige. S'en suivait la présentation aux élus du projet d'UTN le Hameau des grands bois, en présence



notamment de Jean Paul Schaeffer promoteur et Renaud Tarrazzi architecte. Retour à l'espace rencontre Risoul 1850 avec les élus et les représentants des socioprofessionnels. Renaud Muselier expose les modalités du plan d'investissement régional d'un milliard d'euros pour les Hautes-Alpes. Plusieurs dispositifs seront accessibles aux porteurs de projets : plan valléen, plan montagne, patrimoine, transition écologique, transports...

Le Président Muselier souligne l'ambition de ce plan et salut la bonification des fonds Européens à hauteur de 500 M€.

Lumina

LE PROJET

Installer un parc de loisirs « Lumina » à Risoul comme un projet de territoire à impact régional.

Renforcer l'offre touristique de loisirs pour accompagner le développement de la station et notamment la future Unité touristique nouvelle : le Hameau des grands bois.

Le parcours nocturne Lumina est un parcours nocturne enchanté. Il est agrémenté d'une série d'expériences immersives en plein air offrant un voyage unique d'environ une heure qui célèbre la beauté exceptionnelle d'un site naturel. Les sites naturels se dévoilent au public sous une identité insoupçonnée et se transforment en été comme en hiver grâce à une intégration minutieuse du multimédia à l'environnement naturel. Les visiteurs de tous âges sont transportés dans un monde imaginaire suscitant l'émerveillement et créant des moments inoubliables faisant appel à toute la palette de nos émotions.

LES OBJECTIFS

- Générer des revenus directs et indirects et des retombées pour les parties prenantes locales.
- Attirer des profils démographiques plus larges de visiteurs.
- Prolonger les heures d'ouverture et diversifier l'offre de Risoul.
- Inspirer les excursions vers une région et augmenter les nuitées dans les « bulles de voyages ».
- Renforcer la valeur expérientielle d'un site, la marque et la notoriété d'une destination.
- Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux et encourager le développement de retombées économiques.
- Faciliter l'ouverture des ailes de saisons hiver comme été, travailler les vacances de toussaint.



Les dossiers d'avenir

L'ASCENSEUR VALLÉEN

DE LA VALLÉE VERS LA STATION DE RISOUL UN APPAREIL TÉLÉPORTÉ. POURQUOI RISOUL ?

La seule configuration technique et commercialement viable dans les Alpes du sud :

- Un axe de passage majeur RN 94 Marseille – Briançon – Italie.
- Un bassin territorial de croisement de vallées (Durance, Guil).
- Proximité d'un grand bassin touristique (Serre-Ponçon/Queyras/Briançonnais).
- Une configuration géographique favorable et économique.
- Un avis favorable du commissariat de massif.

Les ascenseurs Valléens sont à nouveau dans l'air du temps :

- Relance des territoires Valléens par une politique nationale (agence de cohésion des territoires ruraux).
- Étranglement des flux de véhicules en station. Création de parking de plus en plus difficile.
- Pollution de l'air des flux routiers vers les stations (15 kms d'accès station correspondent à 150 km d'autoroute).
- Financements publics à nouveau mobilisés sur ce type d'opération.

L'ascenseur Valléen présente différents avantages, pour plusieurs usages :

- **Habitants de la vallée et les résidents de Risoul** (adultes et enfants) : des conditions de déplacement confortables, en toute sécurité, et rapides (car indépendantes des aléas de la météo).
- **Professionnels** : la possibilité de transporter tous types de biens et de marchandises pour approvisionner les commerces, les différents types d'hébergement et les résidents, de manière efficace et fiable.
- **Saisonniers** : un mode de transport journalier rapide qui réduira les temps de transport routier.
- **Touristes et skieurs journaliers** : un atout pour organiser la journée sans perte de temps de transport.
- **Collégiens et lycéens** : une opportunité pour pratiquer plus facilement des activités de montagne.
- **Services de secours** : faciliter le rapatriement des blessés et les évacuations sanitaires, selon un temps déplacement optimisé.
- **Moyen de découverte de l'environnement paysager** du territoire et de ses richesses.



RISOUL : UN VILLAGE DE MONTAGNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

LE PROJET

Réaménager les espaces publics de la station.

LES OBJECTIFS

Embellir

Le projet doit renforcer les liaisons tout en apportant un apport significatif à l'esthétique globale de la station (utilisation des matériaux locaux : bois des Alpes, pierres des carrières du Guillestrois, etc.)



Améliorer les cheminements

Le projet vise, secteur par secteur, à apporter des améliorations substantielles pour le confort et la sécurité des cheminements.

Mettre en valeur les espaces

Le projet permet de mettre en évidence les zones de stationnements et de déposer minutes, les infrastructures publiques (office du tourisme, espace rencontre Risoul 1850, rue commerçante, front de neige), les in-

frastructures de loisirs (Centre Aqualudique SKISEO, Patinoire, tennis, Accrobranche, bowling, école de ski, etc.), les hébergements (Hôtels, résidences de tourisme, centre de vacances, autres résidences).

SECTORISATION

Entrée station

Redéfinition des stationnements, zone d'accueil, et orientations.

Zone Chérine

Reprise de l'accès piétons de l'axe Riccardo Bofill avec couverture et éclairage.

Reprise des déposes minutes.

Front de neige

Aménagement de deux tapis roulants permettant de sécuriser les déplacements piétonniers depuis le front de neige vers la zone Chérine à l'Ouest et vers le

centre aqualudique Skiséo et l'UTN à l'Est.

Grand Parking et Espace rencontre Risoul 1850

Reprise des cheminements.

Zone Diamant

Reprise et réaménagement de la zone de retournement et de stationnement.

Rue centrale de la Forêt Blanche

Reprise des itinéraires et liaisons vers les résidences.



LE MONDE AGRICOLE

Pastoralisme



La cabane de Chérine fait peau neuve, bardage, porte, volets, lazure, peinture, lino, tout y passe pour mettre à niveau cette bergerie un peu à bout de souffle.

La cabane de Chérine disposera d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 100W raccordée à une batterie permettant de restituer 300 W.

L'association du Canal de Chagne

La vie d'un canal comme celui de Chagne, véritable ressource vitale pour la commune, est faite d'imprévue et de travaux programmés. Ceci est d'autant plus vrai que le canal de Chagne est un vieux partenaire qui traverse en silence les coteaux de Risoul, le plus souvent caché au regard du public.

Dans l'urgence, les responsables de son entretien ont dû faire face à quelques impérieuses nécessités comme la vidange au niveau du torrent de Chagne, la réparation de la vanne de la route de Vars ou encore opérer plusieurs réparations de fuites le tout pour environ 20 000 € de dépenses TTC.

Dans le cadre des travaux programmés, ce sont plus de 36 000 € TTC qui ont été mobilisés pour remplacer des vannes sur un certain nombre de départs d'antennes. L'ensemble de ces travaux étant financé par la mairie et par les assurances de la CCGQ.

Le déficit hydrique exceptionnel de l'année 2022 n'a pas manqué de frapper également le débit du canal.

L'ASA du Canal de Chagne remercie les adhérents pour leur compréhension et les membres du bureau pour leur implication.

Le village

UN POINT SUR L'EAU

Au cours des vacances de février 2022, la station a été confrontée à une grave pollution de la réserve collinaire et par conséquent du réseau d'eau suite à un bouchon et une rupture de la canalisation du réseau des eaux usées des restaurants d'altitude.

La Commune et la Communauté de Communes, gestionnaire du réseau d'eaux usées, ont déclaré le sinistre auprès de leurs assurances. Des dossiers ont été ouverts en mairie, les assurances y ont accès. Une expertise a été diligentée en juin. L'instruction est toujours en cours. Indépendamment des procédures d'indemnisation par les assurances, l'Office de tourisme a procédé à un geste commercial sous conditions auprès de victimes.

Afin qu'une telle situation ne se reproduise plus, la Commune a confié deux missions à son bureau d'études : un diagnostic d'incident et un diagnostic de sécurisation de la ressource en eau.



Des travaux vont être réalisés avant la saison d'hiver : pose d'au moins une sonde à ammonium. Des procédures vont être mises en place dont un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).

Des analyses d'eau sont effectuées régulièrement, les résultats sont affichés en mairie et disponibles sur le site internet de la mairie.

L'éclairage : une histoire d'économie

A Risoul les candélabres se mettent à l'énergie solaire. Le premier d'entre eux que la commune espère pris place en bord de route du quartier dit de la vieille chapelle. Tout un symbole, la lumière solaire tiendra son office malgré les restrictions d'éclairage.

En matière d'éclairage public La commune de Risoul est adhérente au syndicat «Le SIGDEP» pour l'entretien et la rénovation de l'éclairage public. Ce qui lui permet en outre de bénéficier de subventions et des prix avantageux pour l'achat d'énergie.

La commune s'est fixée comme objectif avant la fin du mandat de rénover entièrement son dispositif d'éclairage public.

Ce qu'il faut savoir :

Aujourd'hui la consommation annuelle sur Risoul s'élève à 205 000 kilowatts/heure, la mise en œuvre du programme de rénovation devrait permettre de réduire la facture d'électricité d'environ 75 %. Ce programme ambitieux de 450 000 € devrait être financé à plus de 60% par le le Conseil département, le Conseil régional et peut être l'Europe. Dans un même temps tout le réseau de l'éclairage sera géolocalisé en profondeur et horizontalement et remis en état sur les sections les plus déteriorées.

Pêle mêle

L'ADRESSAGE

La dénomination des voies et la numérotation des habitations sont essentielles à de nombreux services publics (secours, la Poste, gestionnaires de réseaux...) ou privés (livraisons, GPS...). De plus, le déploiement de la fibre implique un plan d'adressage normé à l'échelle du département, pour que les points d'adressage puissent être versés à la Base adresse nationale.

La dénomination des voies de la Commune a été adoptée lors de la séance du conseil municipal du 10 août 2022, elle reprend l'existant.

Concernant la numérotation, la Commune a opté pour le système métrique. Le numéro de chaque habitation ou local sera établi par un nombre représentatif de la distance en

mètres entre le début de la rue et l'entrée de l'habitation ou du local.

La série des numéros selon le système métrique est formée de nombres pairs pour le côté droit et de nombres impairs pour le côté gauche.

Les adresses de chacun sont d'ores et déjà disponibles sur le site : www.geomas.fr.

Compte tenu des délais actuels de fabrication et de livraison, la matérialisation sur le terrain ne pourra très certainement s'effectuer qu'en 2023.

A l'occasion du premier établissement du numérotage, la fourniture des plaques est à la charge de la commune, la pose de celles-ci incombe aux propriétaires.



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Entre respect du client et économie d'énergie : une équation difficile

Comme toujours les communes sont à la manœuvre pour contribuer à l'effort et à la solidarité face à la crise énergétique qui s'annonce cet hiver. L'énergie impacte la qualité de service que l'on doit aux clients. Cette problématique mal appréhendée par les pouvoirs publics, met les communes une fois de plus, dans l'obligation de trouver des solutions.



En rejoignant un groupement de commande en début d'année, la Commune de Risoul a sécurisé le prix d'achat de l'énergie. Dans le même temps, elle achète une énergie 100% verte pour participer à l'effort écologique indispensable. Pour autant, elle s'impose des

actions concrètes pour réduire globalement sa consommation. Une série de mesures sont à l'étude.

Éteindre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments publics la nuit et lors des périodes de fermeture. Déployer le remplacement des luminaires par des LED à basse consommation avec une plus grande utilisation des fonctions de présence. Éteindre l'éclairage urbain de minuit à cinq heures du matin. Fermeture de la piscine un jour par semaine. Regroupement des effectifs de garderie et de crèches pendant les semaines à faibles effectifs.

Réduire la consommation numérique en privilégiant les ordinateurs portables, éteindre les écrans. Évaluer les dépenses énergétiques des postes de travail dans les bâtiments publics (office du tourisme, mairie, cantine, police municipale et services techniques) et proposer des adaptations moins énergivores, etc...

La conduite d'eau Gaudissard



Suite à l'approbation du schéma directeur de l'eau en 2015, un marché de travaux portant sur la réduction des volumes de fuites

et d'économies d'eau a été confié à l'entreprise Charles Queyras TP en 2018.

La dernière tranche visant le remplacement de 2 conduites en amiante ciment desservant Gaudissard par une seule, a été réalisée au cours de l'automne 2021. L'objectif de réduction de fuites fixé à 19 m³/jour a largement été atteint puisque ce sont près de 100 m³/jour qui ont pu être économisés.

Le cimetière

Le cimetière fait peau neuve et embellit son environnement. L'accès totalement bitumé, le vieil



abri peu accueillant disparaît de la placette. Le mur aval de soutènement est repris. Bref un programme d'environ 50 000 € pour redonner à ce lieu important pour les villageois une image digne de la portée symbolique du lieu.

UNE APPLICATION DE MESSAGERIE AUTOMATIQUE POUR LES HABITANTS DE RISOUILLI WAP



Depuis 2021, la Commune de Risoul s'est dotée de l'application citoyenne Illiwap afin d'apporter en temps réel des informations à ses administrés portant notamment sur des alertes, coupures ou restrictions d'eau, d'électricité, de circulation, alertes météo...

Chaque habitant titulaire d'un smartphone peut télécharger sans avoir à renseigner de données personnelles, l'application dont vous trouverez ci-dessous les modalités.

Les vacanciers disposant de l'application peuvent également recevoir les informations diffusées par la Collectivité lors de leur séjour sur Risoul.

Le taux de couverture actuel de l'application sur Risoul est de 31,8% de la population.

La place du hameau de Gaudissard



La petite place du hameau de Gaudissard, véritable patrimoine villageois, retrouve un cachet à la hauteur de son environnement. Le mur est repris en pierre et la place goudronnée. Le tout pour 20 000 € de travaux.

La sécurisation des hameaux

Afin de veiller à la sécurisation des voiries communales, le Conseil municipal a entrepris l'aménagement de plusieurs lieux-dits. La vitesse maximale autorisée en traversée des hameaux de l'agglomération de Risoul est de 30 km/h. Partant d'un constat que la vitesse dans ces secteurs est élevée et que le trafic est très intense en hiver et en été (route d'accès à la station de Risoul 1850), des radars pédagogiques à énergie solaire seront implantés sur certains hameaux : la Rua (RD86) ainsi qu'à Gaudissard bas et haut (RD86).



L'intérêt du radar pédagogique est purement préventif, il indique aux conducteurs leur vitesse réelle. Cette initiative vise à inciter les usagers de la route à ralentir, à respecter les limitations de vitesse et à augmenter leur vigilance au volant, renforçant ainsi la sécurité des autres usagers (piétons, riverains ...).

Le marquage au sol est refait un peu partout sur la commune ainsi que les passages piétons.

Pour le hameau de Chauvet, des balises de signalisation ont été mises en place le long de la voirie ainsi que 2 coussins berlinois. Un troisième doit normalement être installé au printemps prochain à La Place.

Pour renforcer la sécurité sur certains hameaux (les Isclasses, Gaudissard) des barrières supplémentaires sont installées ainsi que des balises de sécurisation et leur signalisation. L'acquisition des radars pédagogiques et des coussins berlinois représentent une dépense d'environ 15 000 €. Le département accompagne la commune à hauteur de 50%. Des panneaux 30 Km/H, de taille réglementaire, accompagnent ces aménagements.

Des balises de sécurisation et leur signalisation accompagnent le dispositif pour un montant de 3 570 € HT.

ENFIN LA FIBRE !

Le déploiement du réseau fibre optique Haut-Alpin se poursuit : L'avant dernier Nœud de Raccordement Optique a été posé à Risoul

Le déploiement de la fibre optique continue de progresser sur le département. Un nœud de raccordement optique (NRO) a été installé sur la station, il va permettre de desservir 4100 logements et locaux professionnels. 448 autres foyers situés sur le village sont rattachés au NRO de Guillestre.

Ce déploiement va nous permettre d'accéder aux services Internet très haut débit.

Les habitants et professionnels peuvent souscrire une offre fibre optique auprès de l'opérateur commercial de leur choix.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Hautes-Alpes : www.lafibre05.fr/leprojet



UNE FÊTE AU VILLAGE : LE RETOUR DE LA CONVIVIALITÉ



Après deux années de restrictions liées au COVID, l'équipe municipale s'était mis un point d'honneur à renouer avec un temps de rencontre villageoise.



Ce fut le cas pour la fête de Risoul organisée à la Mairie le 17 septembre dernier. L'ensemble des conseillers municipaux était à la manœuvre autour du méchoui et des nombreuses animations proposées.

Le maire, Régis Simond, fidèle à sa promesse, se félicite dans son discours : « *cette journée nous permet de souder le lien des villageois et d'échanger librement sur tous les sujets sans formalisme particulier. Les municipalités sont au cœur des interactions citoyennes et qui plus est dans les périodes de crises comme celles que nous avons connues. Ces fêtes de village nous rappellent nos valeurs, celles de la solidarité dans les moments difficiles. J'y suis pour ma part extrêmement attaché* ».

Quoi de neuf à l'école ?

VOYAGE SCOLAIRE À BAUDUEN DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2022

C'est en autocar que les élèves de l'école de Risoul ont rejoint ce petit village du Var situé au bord du lac de Sainte Croix.

Ce voyage avait pour thèmes : la préhistoire, l'astronomie et le catamaran.

Les enfants étaient logés au centre « Le Château » à l'entrée du village où Michel, Maria et Jean-Marc les ont accueillis. Non loin de là, Laetitia et Olivier, moniteurs du centre nautique, avaient pour charge de faire découvrir la pratique du catamaran pendant trois demi-journées.

La première fut calme et les enfants ont dû ramer, la seconde fut plus mouvementée car le vent s'était levé : un véritable ascenseur émotionnel ! Mais au final, chacun est reparti avec son « diplôme de jeune navigateur ».

C'est à l'observatoire astronomique de Bauduen situé à deux km que Jean-Marc et Olivier les attendaient à nouveau pour une exploration de l'espace. Au programme Saturne et ses anneaux, Jupiter, Andromède, La Voie Lactée et ses étoiles. L'observation s'est déroulée pendant deux soirs consécutifs, les couchers furent tardifs et les enfants, ravis de leurs veillées, furent tout de même contents de retrouver leur lit.

Jean-Marc se muait en conteur de légendes de la mythologie grecque liées aux constellations et à la Lune. Olivier quant à lui pilotait l'atelier de fabrication d'une carte du ciel et d'un arbre de l'univers. Enfin, à l'aller

comme au retour, les enfants font un stop à Quinson au musée de la préhistoire pour participer à trois ateliers : l'art rupestre, le feu et la chasse (tir de lances au propulseur et tir à l'arc) avec Chimène également guide du musée.

Ce voyage a pu avoir lieu grâce aux subventions allouées par la mairie et l'APE (association des parents d'élèves). Les enfants étaient accompagnés de Manue, Alexe et Coline qu'ils ont beaucoup appréciées et qu'il faut remercier chaleureusement pour leur patience et leur bonne humeur.

Pour finir, les enfants ont bien profité de ce séjour dont ils garderont longtemps le souvenir.

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

Effectif de rentrée septembre 2022 : 65 élèves, mais 2 nouveaux arrivent + 2 saisonniers on sera à 69 cet hiver.

Pour l'année scolaire 2021/2022, malgré le Covid les enfants ont pu faire des activités sportives... chaque classe a pu profiter d'une activité de glisse : snow ou ski de piste ou ski de fond. Ils ont pu aussi se rendre au cinéma. Et comme chaque année une classe a eu l'activité piscine, activité très importante pour les enfants. Les 3 classes ont eu une activité chant avec Camille et ils ont fait un petit spectacle pour les parents au mois de mai.

LA CANTINE : UN NOUVEAU CUISINIER

Nicolas Dubois quitte la cantine, pour travailler dans un restaurant à la station Le Clos Fournier. Le nouveau chef cuisinier est Dorian Lallemand, il a travaillé en France et à l'étranger, et il a aussi une grande expérience en pâtisserie.



ÉTAT CIVIL

Mariages :

BONNAFFOUX André
et **BONNEAU Monique**
le 09/04/2022

BENOIST Christophe
et **THIERS Corinne**
le 14/05/2022

QUEYRIAUX Nicolas
et **ESMIEU Charlene**
le 10/08/2022

MAURICE Jonathan
et **DE STEPHANO Maëva**
le 03/09/2022

Naissances :

COUPANEC Eloïse, Mireille
née le 23/03/2022 à Briançon

LEMOULE Adèle
née le 25/02/2022

ALBERT Charlie, Christine, Mylène
né le 06/06/2022 à Briançon

GAYOLE Elise
née le 08/08/2022 à Briançon

MARTIN-LOUDAR Manon, Clémence, Anouchka
née le 06/09/2022 à Briançon

BRUN Jules, Bruno, Joël
né le 28/09/2022 à Briançon

Décès :

ROSEAU Marcelle née GUILIANO
le 16/12/1929 à Marseille
décédée le 27/01/2022

BARTHELEMY Marie-Thérèse épouse BRUN
décédée le 05/04/2022 à Risoul

JEHAN Michel
décédé le 30/05/2022 à Briançon

BARRET Marie-Thérèse
décédée le 28/06/2022 à Briançon

MICHEL Jacqueline
décédée le 02/07/2022 à Paris
13^{ème} arrondissement

FOURNIER Michel
décédé le 20/08/2022 à Marseille
11^{ème} arrondissement

ALBERT Josette, Marie, Claire épouse ESMEIC
décédée le 01/09/2022 à Fréjus

BERARD Jacques
décédé le 12/11/2022 à Embrun

Gestion des déchets

LA TARIFICATION « À LA CONSOMMATION » SUR LES DÉCHETS

Pour faire face aux importantes augmentations présentes et à venir sur le coût des déchets, nous devons tous TRIER les emballages, le verre, le papier, COMPOSTER nos déchets alimentaires et RECYCLER les autres déchets en les apportant en déchèterie pour qu'ils soient orientés vers les filières adéquates qui y sont présentes. Quand elles sont respectées, ces bonnes pratiques peuvent éviter plus de 60% de nos déchets.

Pour engager plus avant toute la population dans cette voie, les élus de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ) ont voté à l'unanimité le passage à la tarification incitative. Dans la pratique, l'accès aux conteneurs de déchets non recyclables (ceux de couleur grise) sera bientôt conditionné à l'utilisation d'une carte magnétique.

POURQUOI CETTE MESURE CONTRAIGNANTE ?

Les augmentations subies par la CCGQ concernent principalement les déchets non recyclables avec :

- une hausse de 41% depuis juillet 2022 du poste transport et traitement de ces déchets suite au renouvellement du contrat avec Véolia ;
- une augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) perçue par l'Etat de 22% cette année ; cette augmentation atteindra 66% en 2025.

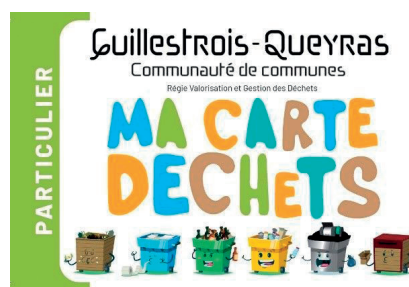
Ces augmentations sont dues à une politique régionale et nationale qui fait

pression sur les exutoires de traitement pour pousser les collectivités à réduire la quantité de déchets produits. La capacité administrative du centre d'enfouissement de Ventavon, qui était de 120 000 tonnes/an en 2010 sera ramenée à 55 000t/an en 2025.

Pour rester à coût constant en 2023 par rapport à 2021, il nous faut réduire de 30% nos déchets non recyclables.

Cette tarification « à la consommation » va donc se mettre en place progressivement, sur l'ensemble du territoire du Guillestrois-Queyras et doit inciter chacun à trier et composter afin de garder la maîtrise des coûts de nos déchets.

COMMENT OBTENIR MA CARTE DÉCHET ?



Sur notre commune, le point déchets de La Traverse est déjà équipé. Le déploiement sur tous les points du territoire se fera progressivement sur toute l'année 2023. La station de Risoul 1850 n'est pas concernée.

Un agent de la Communauté de communes passera en porte-à-porte dans les quartiers concernés pour expliquer la démarche et laissera la carte dans votre boîte aux lettres. Des permanences seront organisées



sur les points de collecte, vous aurez l'information en lisant les affiches sur votre conteneur.

Si vous n'avez pas votre carte à temps, vous pouvez contacter le service de la Communauté de communes par mail : tarificationincitative@comcomgq.com

COMMENT VONT FAIRE LES TOURISTES ?

Chaque logement sera pourvu d'une carte déchets, lors des locations, les propriétaires ou les gestionnaires devront veiller à remettre la carte avec les clés du logement.

Pour les visiteurs de passage à la journée, une trappe « Petits déchets » est placée sur le côté des conteneurs et permet de jeter les déchets de la journée, après avoir trié les emballages, le verre et le papier, bien entendu !

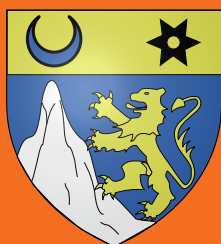


Toutes les infos sur le projet sont sur le site de la CCGQ :

www.comcomgq.com

Vous pouvez nous contacter par mail : tarificationincitative@gmail.com

Risoul



MAIRIE DE RISOUL
Lieu-dit La Rua - 05600 Risoul
04 92 45 01 07
www.mairiederisoul.com

Responsable de la publication : Régis Simond

Adresse : Mairie de Risoul - 05600 Risoul

Rédacteurs :

Valérie Giraud - Nicolas Colomban - Stéphane Poudevigne - Pauline Roux - Sylvie Ballochi - Sylvain Feuillassier - Frédéric Jehan - Christian André

Date : Décembre 2022

Nombre d'exemplaires : 1500

Crédit Photos :

Office du tourisme de Risoul

Maquette et impression : Païta communication - Gap